Messieurs les Directeurs Généraux,

Mesdames et Messieurs,

J'ai souhaité faire un point très précis sur la manière dont la France s'organise face à l'épidémie d'Ebola.

Cette épidémie, qui frappe durement l'Afrique de l'Ouest, est grave. Très grave. Nous avons à combattre une épidémie massive et inédite qui a déjà touché plus de 8 000 personnes et fait près de 4000 morts. Ces données officielles sont sans doute sous-estimées.

Depuis des mois, je prépare notre système de santé à prendre en charge, si des cas se présentent, des patients atteints du virus Ebola. Nous avons eu à le faire récemment avec une jeune infirmière de Médecins sans Frontières.

A l'heure où je vous parle, aucun autre malade d'Ebola n'est pris en charge sur notre territoire.

Depuis le début de l'épidémie, 11 patients ont fait l'objet de tests biologiques destinés à déterminer s'ils étaient, ou non, porteurs du virus d'Ebola. Tous se sont révélés négatifs. 2 *Seul le prononcé fait foi*

Cette nuit même, un cas dont la presse s'est fait l'écho a fait l'objet de cette procédure. Il y a quelques instants, les résultats des analyses menées ont permis d'écarter la suspicion d'Ebola.

Dans le contexte que nous connaissons, où un premier cas a été détecté aux Etats-Unis, et où

une aide-soignante a été contaminée en Espagne, **tout** doit être fait pour éviter de favoriser ou d'amplifier l'inquiétude dans notre pays. Depuis le début, j'ai fait le choix de la transparence. Et c'est cette exigence qui continuera de me guider dans mon action, parce que la transparence est la condition de la confiance.

Je veux être très précise sur les principes de cette communication. Aucun commentaire ne sera fait concernant d'éventuelles suspicions de cas. En revanche, si un cas devait se confirmer, je m'engage à nouveau à en informer immédiatement l'opinion publique à travers vous. Par ailleurs, c'est au niveau central du ministère que se fera toute communication, et non au niveau des ARS.

Je vous remercie de la responsabilité dont vous faites preuve dans la couverture de ces évènements, que j'ai encore pu apprécier ces dernières heures.

Face à l'extension de l'épidémie, face à l'apparition de cas dans certains pays occidentaux et face à l'inquiétude qui peut s'emparer de nos concitoyens, il m'a semblé indispensable de répondre en toute transparence aux questions que vous pourriez vous poser.

Avant tout, permettez-moi de rappeler que,

- C'est en Afrique de l'Ouest que l'épidémie se développe,

- Que notre première responsabilité est d'aider l'Afrique à se battre.

- Cette responsabilité, la France l'assume.

Le Président de la République s'est personnellement engagé pour marquer la solidarité de notre pays avec les pays d'Afrique de l'Ouest particulièrement concernés.

La France installera au mois novembre un centre de traitement Ebola de 50 lits en zone forestière à Macenta, a priori pour 9 mois.

Ce centre fonctionnera en collaboration avec Médecins Sans Frontières et avec la Croix Rouge Française. **J'attire votre attention sur le fait que le Président de la République a choisi d'aller là où l'on a le plus besoin de nous. C'est une zone d'accès difficile, en plein milieu de la forêt, ce qui pose des problèmes logistiques considérables. L'engagement du Président de la République est constant et déterminé.**

De nombreux volontaires Français, recensés par l'Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires (EPRUS), sont partis ou prêts à partir pour des missions de plusieurs semaines sur place. A terme, 20 à 25 experts seront sur place pour une période de plusieurs mois. 3 *Seul le prononcé fait foi*

En première ligne, sur place, les professionnels de santé payent un terrible tribut à cette épidémie. Ils sont épuisés et très exposés. On recense parmi eux 395 cas et 216 décès.

Nous avons pour notre part très rapidement rapatrié une jeune infirmière volontaire de Médecins sans Frontières au Libéria. Elle a été remarquablement bien prise en charge à l'hôpital Bégin. Le professionnalisme des équipes de soins de cet hôpital a été exemplaire.

Cette infirmière s'est battue, avec un très bon moral, confiante dans le système de santé de notre pays. Elle a bénéficié de plusieurs traitements expérimentaux. Je lui souhaite une bonne convalescence parmi ses proches et salue son courage et son engagement.

Tous les professionnels qui l'ont prise en charge sont régulièrement suivis.

Nous avons d'emblée pris des mesures pour protéger nos concitoyens, notamment les personnes les plus exposées séjournant ou se rendant en zone épidémique. Les résidents Français, les humanitaires et les voyageurs reçoivent des conseils.

Je rappelle avec force que les voyages vers les pays touchés sont vivement déconseillés. J'insiste sur ce point. L'information des voyageurs a été renforcée par la remise de documents à l'embarquement au départ et au retour.

Une procédure écrite a été diffusée le 6 août à toutes les compagnies aériennes et aéroports, en lien avec la direction générale de l'aviation civile.

La situation étant évolutive, un renforcement des contrôles, au départ comme à l'arrivée, pourrait intervenir dans les jours qui viennent.

Je veux redire que toutes les personnes qui se rendent sur place doivent se signaler auprès de nos postes diplomatiques ou s'inscrire sur le site Ariane du ministère des affaires étrangères, pour qu'on puisse les suivre et les recontacter si c'est nécessaire. A leur retour, ces personnes doivent surveiller leur température pendant trois semaines.

Une personne qui n'a pas de fièvre n'est pas contagieuse.

Une personne qui a de la fièvre dans les 3 semaines qui suivent son retour d'un pays touché par l'épidémie ne doit pas consulter un médecin ou se rendre aux urgences mais doit immédiatement appeler le 15 qui procédera à l'analyse de la situation avec le soutien de l'Institut de veille sanitaire.

J'ai rappelé à l'ensemble des établissements de santé de notre pays la conduite à tenir en cas de suspicion de maladie d'Ebola. Dès le mois d'avril, la direction générale de la santé a placé le centre opérationnel de réponse et de régulation des urgences sanitaires (CORRUSS) en niveau d'alerte renforcé et le plan « ORSAN Bio » a été activé. Il s'agit de la réponse du système sanitaire à un risque épidémique.

J'ai rappelé aux directeurs généraux des agences régionales de santé et aux Préfets la conduite à tenir en cas de suspicion dès le 1er août dernier. Un nouveau message a été adressé aux établissements avec les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique et du groupe d'experts « coordination du risque épidémique et biologique » (COREB).

L'Institut de Veille sanitaire (InVS) est en vigilance renforcée et coordonne les signalements. Concrètement, à chaque signalement, l'InVS procède à une analyse détaillée 4
Seul le prononcé fait foi

avec un interrogatoire poussé sur l'exposition ou non à des facteurs de risque. Deux situations, et deux seulement, sont alors possibles :

- soit l'interrogatoire permet de lever immédiatement les doutes. C'est ce qui s'est passé hier soir, à Cergy-Pontoise.

- soit la possibilité d'Ebola ne peut pas être écartée, et dans ce cas le patient est immédiatement placé en isolement et des tests biologiques sont effectués. C'est ce qui s'est passé cette nuit, à Bichat.

Je rappelle une fois de plus que seuls 11 cas, dont celui de Bichat, ont donné lieu à des tests ; ils se sont tous révélés négatifs.

L'analyse bactériologique est alors réalisée par le Centre National de Référence des fièvres hémorragiques virales de Lyon, disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. C'est un laboratoire hautement sécurisé.

Pour la prise en charge, tout cas pour lequel le doute n'a pas pu être levé ou a été confirmé, doit être hospitalisé dans un établissement de santé de référence. Le transfert se fait par SAMU équipé de tenues de protection. Les examens biologiques ainsi que le nombre de contacts doivent être réduits au strict nécessaire. Une équipe d'intervention EPRUS se tient prête avec deux caissons de confinement pour procéder à un rapatriement ou pour renforcer un établissement français qui en aurait besoin.

Il existe 12 établissements de santé de référence. Il s'agit des CHU de Bichat, Necker, Lyon, Lille, Strasbourg, Marseille, Bordeaux, Rennes, La Réunion, Rouen, Nancy et l'Hôpital d'instruction des armées Bégin.

Tous ces établissements ont été analysés et inspectés. Ils sont opérationnels et pré-alertés pour un isolement de haut niveau de sécurité en maladie infectieuse (23 lits) ou réanimation (18 lits).

L'Hôpital d'instruction des armées Bégin prendra en charge les malades d'Ebola rapatriés d'Afrique.

Le 18 septembre, après avis de la Direction Générale de la Santé, de l'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé et des experts de l'INSERM, j'ai autorisé l'accès aux innovations thérapeutiques et permis aux prescripteurs d'avoir recours, le cas échéant, à quatre médicaments expérimentaux : le TKM (Canada), le Z Mabs proche du Z Mapp, également autorisé mais actuellement indisponible, et le Favipiravir (Japon). **A l'occasion de cette crise majeure, la recherche avance à grands pas et la France y tient toute sa place.**

Pour assurer une parfaite coordination de la réponse à l'épidémie, le gouvernement a mis en place une task force interministérielle. Au sein de cette task force, j'ai désigné le Professeur Thierry DEBORD pour piloter le pôle santé.

Pour garantir une information complète et transparente à nos concitoyens, j'ai décidé qu'un point d'information hebdomadaire se tiendrait désormais, ici au ministère, sous la responsabilité du directeur général de la santé, en présence de l'ensemble des agences et organismes nationaux impliqués dans le dispositif. Le premier point d'information se tiendra jeudi prochain.

5 *Seul le prononcé fait foi*

Par ailleurs, j'ai décidé la mise en place d'un numéro vert pour l'information au grand public. Il sera ouvert dès demain matin, à 9H. **Il s'agit du 0800 13 00 00**.

De plus, dès le début de la semaine prochaine, un espace internet dédié à l'épidémie Ebola sera ouverte sur le site du ministère. Il comprendra l'ensemble des informations utiles pour le grand public ainsi que pour les professionnels libéraux et hospitaliers,

Des informations régulièrement actualisées seront adressées à l'ensemble de ces professionnels de santé. Dès aujourd'hui, tous les médecins seront à nouveau informés par l'intermédiaire du réseau AMELI de l'assurance maladie et des Ordres.

Je vous remercie et suis à votre disposition avec les responsables de mon ministère pour répondre à vos questions.

Seul le prononcé fait foi